



VIANDE PORCINE

Fiche filière

À retenir

2,2 millions de tonnes équivalent carcasse de porcs produits en France
3^e producteur européen
30 % de la production exportée pour 1,8 milliard d'euros
33 % de la consommation importée pour 1,9 milliard d'euros



ORGANISATION

Les éleveurs sont regroupés dans 32 organisations commerciales de producteurs, appelées groupements de producteurs et issues du secteur coopératif. 90 % de la production porcine française est mise en marché par ces 32 groupements, et 10 de ces organisations commercialisent 75% des porcs charcutiers mis sur le marché. Les groupements de producteurs sont fortement impliqués dans les maillons amont (génétique, alimentation animale, formation, conseil, aide au montage de projets) et aval (abattage-découpe, trading, transformation) de la production. Toutefois, au sein de la filière, l'industrie de la charcuterie reste encore relativement indépendante, ce qui lui permet de s'approvisionner pour partie sur le marché européen en fonction des opportunités de prix.



PRODUCTION

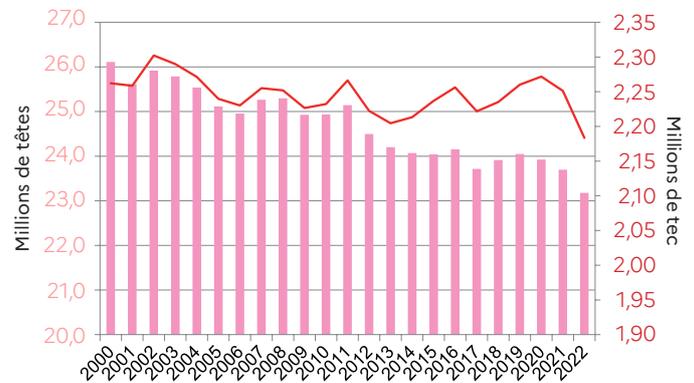
La France est le 3^e pays producteur de porc de l'Union européenne. Le cheptel en 2022 est de 12,2 millions de têtes, dont 0,9 million de truies et 6,9 millions de porcs à l'engraissement.

82 % de la production française est assurée par les élevages situés dans le Grand Ouest : Bretagne (58 %), Pays de la Loire (11 %), Nouvelle-Aquitaine (7 %), Normandie (6 %).

En 2020, la France comptait environ 8 500 sites d'élevage d'une taille significative (au moins 20 truies ou 100 porcs). Parmi ceux-ci, le modèle naisseur-engraisseur est nettement dominant. Il représente 44 % des sites et 62 % des porcs charcutiers (source IFIP d'après SSP).

La France a abattu en 2022 environ 23 millions de porcs, pour un volume de 2,2 millions de tec (tonnes équivalent carcasse), soit 9,8 % de la production européenne. Depuis 2000, la production a connu une baisse significative en têtes aussi bien qu'en volume.

Évolution de la production française 2000-2022



Source : FranceAgriMer d'après SSP

millions de têtes

millions de tec



PREMIÈRE TRANSFORMATION (ABATTAGE-DÉCOUPE)

En 2022, 33 abattoirs traitent en France plus de 100 000 porcs par an chacun. Ils concentrent 94 % des porcs charcutiers abattus à l'échelle nationale. Les 12 plus importants (740 000 porcs par an et plus) sont situés dans le Grand Ouest : 10 en Bretagne, 1 en Mayenne et 1 dans les Deux-Sèvres. Les deux entreprises en tête sur le marché national, Bigard et Cooperl Arc Atlantique, représentent respectivement de l'ordre de 24 % et 20 % des capacités d'abattage de porcs en France, avec plusieurs outils de grande capacité.



COMMERCIALISATION ET DEUXIÈME TRANSFORMATION (SALAISSONNERIE)

Sur les 2,2 millions de tec de porcs abattus en France, 628 000 tec sont exportées, pour les deux tiers vers le marché intra-UE (Italie, Espagne, Belgique...) et pour le restant vers les pays tiers (Chine, Royaume-Uni, Philippines...). Les importations, quant à elles, représentent de l'ordre de 642 000 tec. Les 2,2 millions de tec disponibles après imputation des imports/exports sont destinés pour environ 570 000 tec à la commercialisation en frais (essentiellement de la longe) et pour environ 1,6 million de tec à l'industrie française de transformation (salaison principalement). L'industrie de la salaison produit de l'ordre de 1,1 million de tonnes de produits de charcuterie par an.

440 entreprises de charcuterie-salaison-traiteur réalisent un chiffre d'affaires annuel de 8,8 milliards d'euros (2022). Le tissu économique est très majoritairement constitué de petites et micro-entreprises (76 %). Au total, cette activité emploie 28 000 salariés.



CONSOMMATION

La consommation globale française (calculée par bilan) est de 2,2 millions de tec (tonnes équivalent carcasse) en 2022. La consommation par habitant est de 32,1 kg équivalent carcasse en 2022.

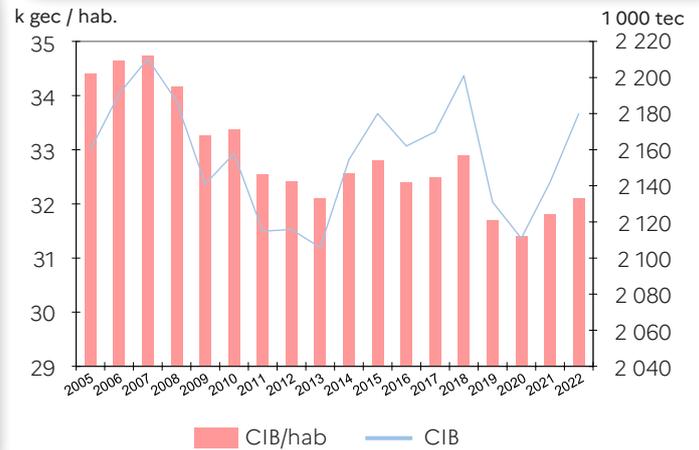
Les produits de charcuterie représentent de l'ordre des trois quarts de la consommation, les viandes non transformées un quart.

En ce qui concerne la seule consommation de viande de porc par les ménages à domicile, la crise sanitaire a logiquement induit de fortes variations dans les volumes consommés : en 2020, mais aussi pour partie au premier semestre 2021, la fermeture de la restauration hors foyer avait contribué à une forte progression de la consommation à domicile. Au deuxième semestre 2021, et en 2022, la réouverture de la restauration a conduit à un repli de la consommation à domicile, à un niveau légèrement inférieur à celui de 2019. Le premier semestre 2023 confirme ce mouvement d'érosion.

La charcuterie, sur 2022-2023 connaît un repli de moindre ampleur. Ses volumes restent en effet supérieurs à ceux consommés par les ménages en 2019.

Par rapport aux autres viandes, l'inflation épargne relativement la viande porcine et la charcuterie.

Consommation française totale et par habitant



Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française



ÉCHANGES

Les exportations françaises de produits porcins en 2022 sont de l'ordre de 664 000 tec auxquelles il faut ajouter 152 000 t d'abats pour un chiffre d'affaires global de 1,8 milliard d'euros.

- viandes fraîches et congelées : 481 000 tec
- produits transformés : 110 000 tec
- graisses : 37 000 tec
- animaux vivants : 36 000 tec

En valeur, les débouchés sont à 63 % intra-UE : Italie (10,4 %, 185 M€), Belgique (10,3 %, 183 M€), Allemagne (8,0 %, 143 M€)... et à 37 % vers les pays tiers : Chine et Hong Kong (19,3 %, 343 M€), Japon (3,8 %, 67 M€), Philippines (5,3 %, 94 M€)...

Les importations françaises sont de l'ordre de 645 000 tec en 2022 auxquelles il faut ajouter 80 000 t d'abats pour un montant global de 1,9 milliard d'euros.

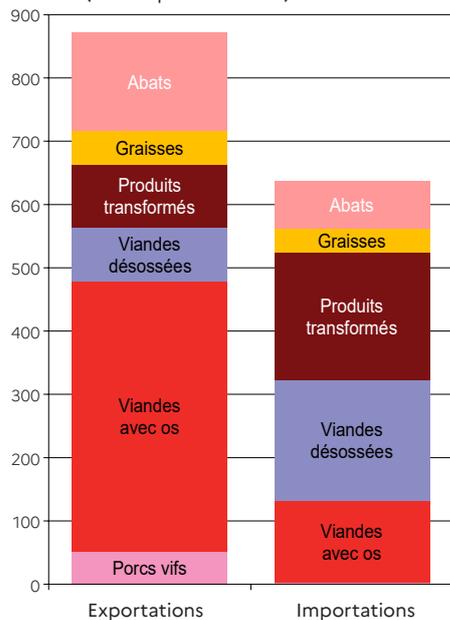
- viandes fraîches et congelées : 326 000 tec
- produits transformés : 278 000 tec
- graisses : 38 000 tec

En valeur, le principal fournisseur de la France est l'Espagne (41,4 %, 793 M€) suivie de l'Allemagne (17,7 %, 339 M€) et de l'Italie (17,4 %, 332 M€).

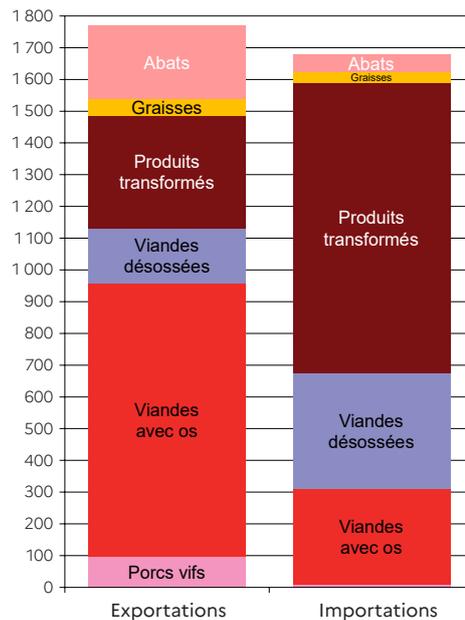
La balance commerciale de la France est traditionnellement positive en tonnage (+ 19 000 tonnes en 2022). En valeur, en revanche, la structure déséquilibrée des échanges (exportations de matières brutes, importations de produits transformés ou semi-transformés) fait qu'elle a été globalement en déficit jusqu'en 2019. Excédentaire en 2020 (+ 61 M€), et 2021 (+ 90 M€) du fait des importations massives de la Chine, elle revient en 2022 à une situation classique de déficit en valeur (- 134 M€)

Échanges français (2022) par type de produit et par pays

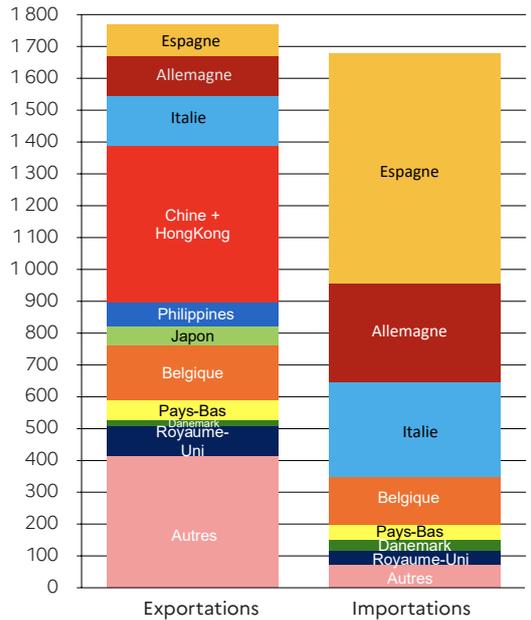
1 000 tec (1 000 t pour les abats)



M€



M€



Source : FranceAgriMer d'après douane française